

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **16 (1880)**

Heft 14

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

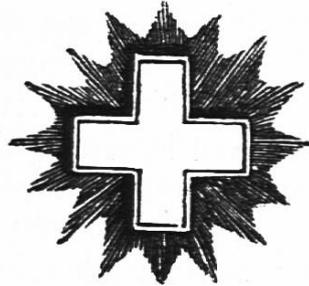
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 JUILLET 1880.

XVI^e Année.

N^o 14.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — La mission morale de l'école en vue du temps présent. — Réunion des instituteurs jurassiens à Porrentruy. — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Variétés. — Pensées. — Anecdotes scolaires. — Partie pratique.

Intérêts de la Société.

Ainsi qu'on a pu le voir par l'*Educateur* du 15 juin, le Comité central a fait choix de deux questions pour le congrès de Neuchâtel en 1881, et, comme il en reste une à l'ordre du jour depuis le congrès de Lausanne, trois questions seront donc traitées dans la future réunion générale de la Société.

Nous prions les sections cantonales de bien vouloir faire étudier ces questions dans les conférences de district ou de cercle, et de nommer des rapporteurs qui voudront bien tenir leur travail prêt pour le 15 avril 1881, époque où il devra être envoyé aux rapporteurs généraux. Ces derniers — sur les questions 2 et 3, c'est-à-dire sur les nouvelles — seront choisis prochainement, et l'*Educateur* en portera les noms à la connaissance des membres de la Société. En attendant, le travail des sections peut toujours se faire, et nous nous permettons d'insister pour qu'on s'en occupe dès maintenant.

Comme les membres de la Société pédagogique romande le savent, un *Lehrertag*, c'est-à-dire un congrès scolaire de nos collègues de langue allemande se tiendra à Soleure les 15, 16 et 17 août prochain. La Société des instituteurs de la Suisse romande y sera représentée officiellement par des délégués, mais nous aimerions à voir une forte participation de nos confrères romands à la réunion de nos confrères allemands. Il n'y aurait que profit pour chacun à retirer de ces quelques journées de travail et de fraternité, et nous engageons vivement les instituteurs qui le pourront à se joindre à la délégation officielle se rendant à Soleure.

Le jour et l'heure du départ seront annoncés dans le prochain numéro, mais dès maintenant nous prions nos collègues qui pensent aller à Soleure de s'adresser le plus vite possible, soit à un des membres du Comité directeur, soit à M. Daguet, membre du Comité central du *Lehrerverein*, pour se procurer une carte de légitimation donnant droit au transport à prix réduit (1).

Chers collègues, que le mot d'ordre soit donc : A Soleure, la patrie de l'avoyer Wengi, l'apôtre de la tolérance, les 15, 16 et 17 août 1880 ! » Et puissent les délibérations et les travaux de ces belles et imposantes journées de l'école et des éducateurs, porter des fruits salutaires pour le développement de l'instruction publique dans notre patrie !

Le Comité directeur.

La mission morale de l'école en vue du temps présent.

(Premier article).

Pas de plus haute question pour l'éducation populaire. Elle a été abordée cette année au sein du synode scolaire du canton de Thurgovie par M. le pasteur et inspecteur d'écoles Christinger dans un rapport qui, en allemand, cela va sans dire, comprend plus de vingt pages d'impression (2). Pour nous faire comprendre pourquoi il s'est chargé d'une tâche qu'il eût volontiers laissée à un autre, M. Christinger nous rappelle le deviche dont il est parlé dans le Nathan de Lessing et auquel son ami dit : Un homme n'est jamais forcé d'agir contre son

(1) M. Daguet se proposant de prendre quinze jours de congé, du 16 juillet au 10 août, les instituteurs sont prévenus que, pendant ce laps de temps, ils feront prudemment de s'adresser à l'un des membres du Comité.

(2) *Die Ethische Aufgabe der Schule, mit besonderer Rücksicht der Gegenwart.* Zürich, Herzog. 1880. 21 pages.

gré et pourquoi un derviche y serait-il plus contraint qu'un autre ? — Mais lorsqu'on l'en prie de la bonne façon et que la chose en elle-même est bonne, le derviche ne peut pas faire autrement.

M. Christinger a raison et a traité son sujet avec la sagesse d'un homme à la fois bienveillant pour l'école et soucieux des périls que font courir à la jeunesse les circonstances présentes. Il est bien loin de suivre les errements de ces messieurs et de ces dames qui mettent à la charge des instituteurs tout ce qui ne va pas à l'école et dans le monde. Il connaît tous les facteurs d'une éducation bonne ou mauvaise, d'une bonne ou mauvaise direction donnée aux penchants, aux instincts des jeunes gens.

La situation lui semble cependant grave et la statistique des crimes et délits dans un effrayant progrès. Il énumère les attentats commis à la propriété en Prusse, où ils ont doublé depuis 1870, et mentionne la tentative de meurtre faite contre le vieil empereur Guillaume. Il aurait pu ajouter le peu d'indignation qu'elle a causé au sein des gens qui trouvent légitime le meurtre d'un roi, comme si un roi n'était pas un homme et comme si le chef d'un peuple n'avait pas droit non-seulement à la sécurité, mais au respect et à la vie.

Le pasteur thurgovien mentionne les cas nombreux de vol, de meurtre, d'attentats aux mœurs se multipliant en Suisse à ce point d'exciter un mouvement tel qu'il a fallu, pour l'apaiser, modifier la Constitution fédérale. Que disaient les pères de famille en voyant à quels outrages étaient exposées leurs filles : « Si nos juges ne veulent ou ne peuvent plus condamner à mort, nous nous ferons justice à nous-mêmes. »

Il est aussi certain qu'on a constaté dans la jeunesse bien des symptômes fâcheux de désordre, de manque de tout respect pour les parents, d'inclination précoce à toutes les jouissances et de la satisfaction de ces dernières aux dépens de la probité. Les ouvriers infidèles pullulaient un moment, ainsi que les apprentis qui ne veulent pas apprendre. Le relâchement a atteint même la classe solide des agriculteurs, auxquels les auberges, qui les ruinent, apparaissent comme les lieux de délices.

On a accusé l'école et, cela va sans dire, l'école moderne, et le bavarois Jörg a dit dans la diète ou Reichstag d'Allemagne : « On a soustrait la jeunesse à l'influence religieuse par un calcul politique mal entendu et on a ainsi, sans le vouloir, ouvert les portes toutes grandes à la démocratie sociale. C'est à la moderne pédagogie que nous devons cette tendance du déclassé-

ment, social qui fait que personne n'est content de son sort et qui répand le malaise dans toutes les couches de la société. »

M. Christinger répond à ces accusations par une citation d'un de ces pédagogues incriminés, Richard Lange : « Quand on voit l'influence que la famille exerce sur ses membres en bas âge, quand on voit l'action qui s'exerce pour ainsi dire sur les toits par les idées actuelles, celles qu'exerce la presse, l'opinion qui court les rues et les événements politiques, n'est-on pas malvenu à attribuer à l'école une influence exclusive et toute puissante... » « Si l'école, ajoute M. Christinger lui-même, a contribué à la situation que nous déplorons, c'est sans le vouloir et plutôt comme facteur de l'Etat et de la société. »

Recherchons les causes de la situation. M. Christinger en trouve d'abord une dans l'affaiblissement de la foi religieuse. On ne croit plus aux miracles ni aux dogmes et on ne veut plus d'une orthodoxie surannée qui est en désaccord avec les données de la nature. Mais l'auteur estime qu'en voulant élaguer, on a réussi à détruire plus qu'à conserver, et que la théologie dite de conciliation, a élargi de son côté le fossé au lieu de le combler, en augmentant la confusion des esprits. Un second dissolvant de la société actuelle, pour M. Christinger, c'est la facilité que les voies de communication offrent aux classes populaires de se livrer à toutes les jouissances qu'il leur prend fantaisie de s'accorder. Ces jouissances multipliées ont pour effet ou de surexciter le système nerveux ou d'émousser complètement l'intelligence en développant aussi outre mesure les besoins.

L'exploitation de l'ouvrier par les patrons dans la grande industrie ayant fait naître des sentiments de haine chez le premier contre le second, il en est résulté le fléau de ce socialisme communiste qui veut reconstituer la société sur la base du partage des biens ou de la suppression de la propriété personnelle.

L'Etat, de son côté, est venu accroître encore le mal par une extension des droits populaires et de la liberté, qui suppose, pour être salubre, chez celui qui l'obtient, plus d'empire sur lui-même et plus de lumières que n'en ont les masses.

La multiplication des auberges et les ravages de l'alcool ne sont certes pas étrangers non plus aux maux de la société actuelle.

Tout cela, ce n'est pas l'école qui l'a produit, bien qu'on ne puisse l'en rendre absolument et complètement innocente, car dans plus d'un canton un réalisme excessif, un dédain déplorable pour la culture du cœur et du sentiment, et la prédominance de l'entendement (*Verstand*) devaient avoir pour effet de faire des jeunes gens des sceptiques et des égoïstes.

Que peut faire l'école pour venir en aide à la morale publique et privée ébranlée ; c'est la question que se pose ensuite notre pasteur thurgovien et que nous abordérons avec lui dans notre second article.

A. DAGUET.

Réunion des instituteurs jurassiens à Porrentruy.

Le 12 juin dernier, la Société pédagogique jurassienne avait sa réunion bisannuelle à Porrentruy, dans l'ancienne église des Jésuites. L'assemblée, qui comptait environ deux cents instituteurs et institutrices, était présidée par M. Billieux, professeur à l'école normale.

La question mise à l'étude concernait l'état de l'instruction primaire dans le Jura bernois.

Le rapporteur, M. Périllard, de l'école secondaire de Moûtier, concluait en disant que l'instruction ne répond pas en général aux exigences de l'époque actuelle. Il proposait ensuite divers moyens pour remédier à cet état de choses.

M. Mercerat, directeur d'école, et M. Gylam, inspecteur scolaire, auraient voulu mitiger la thèse générale, en considérant que si l'instituteur est capable et si l'organisation de l'école est conforme aux prescriptions légales, les résultats de l'enseignement sont bons aussi. Ils croient que le nombre des bonnes classes est supérieur à celui des mauvaises. Mais l'assemblée confirme l'opinion du rapporteur.

Parmi les moyens proposés par M. Périllard pour développer notre organisation scolaire, nous citerons la répression sévère des absences, la réduction des élèves d'une classe, l'augmentation du nombre des inspecteurs, l'étude du système des instituteurs ambulants (*Wanderlehrer*), une diffusion plus grande des moyens d'enseignement, la fondation de bibliothèques scolaires, l'introduction d'un stage d'une année pour les instituteurs avant de leur délivrer le brevet de capacité, etc.

La discussion a été très animée en ce qui concerne ce dernier point. Le rapporteur concluait à la conservation des écoles normales actuelles, tout en ne voulant admettre à l'examen en obtention du diplôme que les élèves-régents ayant fait une année de pratique auprès d'un bon instituteur.

MM. Ed. Meyer, recteur, et Schaffter, inspecteur, voudraient former les instituteurs et les institutrices dans une section spéciale du Gymnase. Ils croient que le corps enseignant y gagnera sous le rapport des connaissances et du caractère aussi bien que sous celui de l'indépendance et de l'amour de sa vocation.

M. Friche, directeur de l'école normale de Porrentruy, critique vivement le système préconisé par les préopinants. Il croit que l'école normale fournira toujours d'aussi bons instituteurs que le Gymnase, qui, suivant les programmes, doit développer certaines branches d'enseignement parfaitement inutiles à un maître d'école primaire.

MM. Breuleux, directeur d'école normale à Delémont, Victor Henry,

à Porrentruy, et Fuetterer, à Courcelon, appuient M. Friche. A la votation, la conclusion du rapporteur obtient la majorité.

L'assemblée fixe le lieu de la prochaine réunion à Saignelégier. Le nouveau Comité central a été formé comme suit : MM. *Simonin*, président; *Metthez*, vice-président; *Gogniat*, secrétaire; *Farine*, caissier, et *Cattin* assesseur.

Les membres-adjoints du Comité central sont MM. Grosjean, Giauque, Mercerat, Périllard, Schaffter, Grun et Froidevaux, représentant chacun un district jurassien.

Un banquet animé réunit ensuite les membres du corps enseignant à la cantine construite dans la cour de l'école cantonale. A l'entrée se trouvait cette devise de M. Napoléon Vernier :

A ceux qui conduisent la jeunesse
Par l'étude à la vérité,
Et qu'on voit travailler sans cesse
Au progrès de l'humanité !

Parmi les personnes qui ont honoré l'assemblée de leur présence et qui ont prononcé de bonnes paroles au banquet, nous citerons MM. Armbrust, inspecteur d'académie, qui représentait Belfort et son arrondissement, et M. A. Favrot, préfet de Porrentruy.

H. GOBAT.

CORRESPONDANCE

Colombier, 30 juin.

Votre correspondante, M^{me} A. S., est probablement maman, peut être même institutrice, mais je ne sais trop où elle a puisé ses idées pédagogiques. Quand on combat les systèmes intuitifs de la méthode Frœbel, il ne faudrait pas en formuler soi-même et notamment sur d'anciens clichés.

Je ne veux pas relever tout ce que l'article renferme d'exact ou d'inexact, ce serait trop long; permettez-moi seulement de dire que ce qu'il contient au sujet de la géographie est nul, sinon absurde. Prétendre qu'un enfant de quatre à cinq ans peut lire et comprendre une carte de géographie, allons !

Voici dix ans que je m'occupe spécialement de l'enseignement de cette branche et dans tous les degrés de l'école, mais je ne conseillerais jamais de commencer cette étude, soit à la carte, soit à la planche noire, avant l'âge de huit à neuf ans.

Avant cette époque, l'enfant peut, accompagné de sa maîtresse, se familiariser avec les termes géographiques, dans les promenades qui, entre parenthèse, devraient être plus nombreuses et mieux comprises par ceux qui les dirigent.

L'étude de la localité et de ses environs peut se faire facilement de cette manière. Le principe de Jacotot, « tout est dans tout, » est vrai surtout en géographie. Le territoire de chaque village possède un ruisseau, des montagnes avoisinantes, des plaines, des plateaux, etc., etc., minuscules peut-être, mais qui n'en éveilleront pas moins chez l'enfant les idées plus

générales de fleuves, chaînes, plateaux, etc. — Voilà pour la partie physique.

La population, la langue, la religion, les occupations des habitants, le commerce, l'industrie, etc., feront aussi l'objet d'une seconde étude, lorsque le mauvais temps ne permettra pas à la classe de sortir.

Ceci bien compris par l'enfant, et cela demande du temps, on arrivera seulement alors à l'étude de la carte par le moyen du dessin géographique à la planche noire.

Ce qui arrête toujours, et les praticiens m'appuieront, c'est que sur cette partie si essentielle de l'enseignement géographique, les élèves mêmes des classes supérieures n'ont que des notions très vagues et très peu comprises. Mais, s'il vous plaît, point de cartes, point d'atlas jusqu'à cette époque. Que voulez-vous qu'un enfant de cinq ans distingue dans cet amalgame de lignes irrégulières? Tout au plus des couleurs, et encore! Que M^{me} A. S. se ressouvienne un peu de ses propres expériences à cet égard, elle sera convaincue.

A neuf ans, — c'est peut-être encore trop tôt — que l'on commence l'enseignement de la géographie proprement dit, mais non comme on a l'habitude de le faire, en chargeant la mémoire de noms impossibles, tels que celui de cap Sévéro-Vostotchnoï, du fleuve Shat-el-Arah, des lacs Titicaca, Winnipeg, Athapescow, etc., etc., tout cela est inutile et suranné. D'où vient le peu de goût que les enfants montrent pour cette science? Poser la question, après ce que je viens de dire, c'est la résoudre.

Que l'on commence plutôt par l'étude de son pays, de sa patrie. Les grandes lignes des contours, celles des fleuves, des lacs, la direction des chaînes de montagne, sont dessinées à la planche noire; les élèves les copient jusqu'à ce qu'ils puissent en faire une reproduction sans le secours de personne. Puis, dans ce cadre général on intercale les détails, toujours plus nombreux et plus précis; l'enfant suit, même plus, il devance; au lieu d'être un cauchemar, ces leçons lui sont un plaisir; il est heureux d'apporter à son maître un croquis fait de sa main et sans le secours d'un atlas ou d'une carte. Ce qu'il sait, il le dessine et pourra toujours le faire. Commençons donc par lui faire connaître topographiquement sa patrie, puis nous lui parlerons des institutions, langues, religions, races, commerce, exportation et importation, divisions territoriales, chefs-lieux, etc., etc.; il sera assez tôt de lui parler de la Chine ou du Kamtscharka, pays qu'il ne visitera probablement jamais et avec lesquels il n'aura que peu de relations, sinon point.

Laissons aux écoles secondaires, industrielles, commerciales et supérieures le soin d'enseigner les cinq continents, la cosmographie et l'économie politique. Ne chargeons pas les programmes primaires; M^{me} A. S. le dit quelque part dans son article, j'y souscris pleinement.

Excusez ces quelques lignes bien incomplètes et écrites à la hâte; je me réserve d'être plus explicite un jour.

Votre dévoué et affectionné
PAUX. (1)

(1) Les observations de l'honorable M. P., maître de l'École secondaire de Colombier, nous paraissent fort justes et nous regrettons qu'il n'ait pas eu le temps de traiter la question plus au long. *[Note du rédacteur en chef.]*

BIBLIOGRAPHIE

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, par *Vivien de St-Martin*. 14 fascicules. Hachette, Boulevard St-Germain, 79.

Les précédentes livraisons ont déjà fait l'objet de compte-rendus dans nos colonnes. Nous en sommes ici à la lettre E et nous avons, suivant notre usage, parcouru plusieurs des articles relatifs à la Suisse, Entlibouch, Genève, Engelberg, etc., etc. Les notices sont généralement courtes, mais exactes. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt plusieurs articles concernant l'Espagne, l'Esthonie, les Etats-Unis, l'Europe. On nous signale, en revanche, quelques fautes graves des premières livraisons (article Chaux-de-Fonds, par exemple).

RAPPORT SUR L'ÉCOLE RÉALE DE BERNE 1880.

L'école réelle est une des institutions les plus importantes de Berne. Cela se voit déjà au luxe de bon goût avec lequel ce rapport est imprimé. Elle se compose d'une école élémentaire de plus de 200 élèves, (243 à la sortie), et de l'école réelle proprement dite qui en comptait 219 cette année.

L'auteur du rapport, M. A. Lüscher, qui dirige l'école, a joint au rapport proprement dit un aperçu historique intéressant, duquel il résulte que l'école date de 1829, sous le titre d'*école réelle bourgeoise*, et fut ouverte, avec 64 élèves, par un discours du Conseiller et célèbre historien de Tillier. Le savant géologue Bernard Studer prenait aussi un vif intérêt à cette institution. Elle comptait à ses débuts 10 professeurs et avait 44 heures de leçons.

En 1852, l'école réelle bourgeoise s'élargit et devint urbaine, ce qu'elle est encore aujourd'hui. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on faisait du latin depuis 1835. Le grec cependant demeura exclu. On a réduit depuis cet enseignement à sa plus simple expression, mais on l'a maintenu malgré la pétition qui demandait la substitution de l'anglais.

La suppression en mai 1877, de l'école cantonale de Berne, que l'on voudrait en vain faire passer pour un progrès a fait entrer l'école dans une nouvelle phase, celle de l'organisation d'une école élémentaire. L'école réelle a ainsi bénéficié de la ruine d'un autre établissement scolaire, due, comme nous l'avons dit dans le temps, à des appétits de clochers plus qu'à des considérations d'un ordre plus élevé!

Le rapport de M. Lüscher est accompagné d'une notice biographique sur M. Frédéric Meyer, un des maîtres et le bienfaiteur de l'école réelle. Cette notice est sortie de la plume de M. Bernard Studer. M. Meyer, bourgeois de Berne, était un naturaliste de talent. Né en 1806 et mort en 1841, après dix ans d'enseignement, il a laissé un capital de fr. 35,000 à l'école qui l'avait eu pour professeur. La liste des maîtres qui termine le rapport de M. Lüscher, nous apprend que M. Justin Elzingre, l'estimable professeur du collège latin de Neuchâtel, a rempli pendant trois ans (1837-40) le poste de maître de français dans cette institution.

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DE VAUD. 1880. Lausanne. Chez Ami Fatio, Cité-Devant. 1880. 180 pages.

Cette statistique détaillée de l'instruction publique dans le plus grand

des cantons romands a une signification et une importance qui n'échappent à aucun des amis du progrès en Suisse et partout où on s'intéresse à l'éducation et aux lumières. Tous les degrés de l'instruction publique y sont analysés avec les modifications qu'ils ont subies depuis l'année dernière où cet utile ouvrage a commencé à paraître.

Cet annuaire est un travail exact, fait aux sources, et ne ressemble en rien à ces prétendues statistiques qui ne sont que des à peu près sans valeur et sans autorité.

PETIT SOLFÈGE à l'usage des écoles, approuvé par M. de Rillé, par Trojelli, Paris. Leduc, éditeur, 3, rue de Grammont 50 centimes. 31 pages.

Exercices de mesure, rythmés, mesurés et chantés, questions et explications ; c'est tout un cours musical, avec trois chœurs à la fin. La seconde partie renfermera toute une théorie musicale.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — La faculté de philosophie de l'université a décerné d'une voix unanime le titre de docteur honoraire (*honoris causà*) à M. Widmann, l'ancien directeur de l'école secondaire des jeunes filles. On a voulu honorer en lui le poète éminent.

— L'école normale de Munchenbuchsée a eu successivement pour directeurs MM. Boll, Rickli, Grunholzer, Morff et Ruegg. Ce dernier a pris congé de ses élèves, le 25 avril, dans une solennité touchante, qui en a réuni 300. Le *Berner Schulblatt* fait un récit circonstancié de la fête. Avec M. Ruegg, on fêtait son collaborateur, M. Langhans. Ces deux hommes d'école ont prononcé de belles paroles. M. Ruegg a déclaré qu'il avait toujours cherché, à l'exemple de Pestalozzi, à cultiver le cœur et non-seulement l'intelligence et la volonté de ses élèves.

M. Martig a été installé directeur de l'école normale à la place de M. Ruegg, le 3 mai.

— Au Conseil national, M. le député Erni, de Lucerne, s'est plaint que le recteur d'une école supérieure de jeunes filles de cette ville s'était permis de dire que les catholiques n'étaient pas des idolâtres, il est vrai, mais des chrétiens d'une espèce moindre et placés sur un échelon inférieur du christianisme. La *Nouvelle Gazette* de Zürich nomme M. le recteur Rettig et ajoute que ces paroles ont été prononcées à l'entrée en fonctions de ce chef d'école. Le *Beobachter* de Zurich a peine à croire qu'il en soit ainsi. Mais si cela est, ce n'est ni de la tolérance ni de la délicatesse.

— Le *Berner Schulblatt* reproche aux deux pasteurs et pédagogues Martig et Langhans d'avoir mis de côté dans leurs recueils les magnifiques chants religieux de Gellert, marqués au coin de la poésie et de la musique populaire et où le cœur trouve une suite abondante de sentiments élevés et profonds (29 mai 1880).

— Un nouveau jardin d'enfants s'est ouvert dans l'école des filles des

habitants. Il compte 48 enfants. La finance scolaire est de fr. 7,50 par trimestre. Les dépenses en plus sont couvertes par 70 membres d'une société établie à cet effet.

— Le 17 avril est décédé à Berne, M. le professeur Langhans, l'un des chefs du christianisme libéral. Il n'avait que 51 ans.

BIENNE. — La fête des musiciens militaires a eu lieu dans cette ville dite de l'avenir. On avait placé à l'entrée de la cantine la devise suivante qui, suivant l'*Echo musical*, a eu beaucoup de succès :

Ob Deutsch, ob Welsch, n'importe,
Fraternité heisst das Loosungswort.

Il ne serait cependant à désirer ni pour les Welsches ni pour les allemands qu'on nous gratifiât d'une langue franco-allemande de ce genre. Les journaux allemands ne sont déjà que trop portés à marier les deux idiômes, de manière à les corrompre tous deux.

Vingt-deux musiques ont joué devant quinze mille personnes, dit-on.

Le 31 mai précédent avait été réunie, à Neuchâtel, la Société de musique de la Suisse romande. M. Ed. Munzinger, professeur de musique dans nos écoles, a eu du succès dans la *symphonie* de sa composition, qui a saisi ou *empoigné* les auditeurs, au jugement de l'*Echo musical* de Lausanne.

A Porrentruy, le 13 juin, il y a eu fête des chanteurs jurassiens. Les sociétés françaises étaient mêlées aux Suisses.

FRIBOURG. — M. le docteur Winteler, instituteur de Berthoud, a été appelé aux fonctions de directeur des écoles de Morat.

(*Berner Schulblatt* du 22 mai 1880.)

VAUD. — Le *Journal de la Société d'utilité publique* de ce canton nous donne, dans son numéro du 4 avril, de très intéressants détails sur le mouvement intellectuel et philanthropique de la période qui s'est écoulée depuis avril 1879 à avril 1880. Nous n'en relèverons que quelques traits qui se rattachent à l'œuvre éducative. On doit à l'activité déployée par cette société :

1° des conférences données à Lausanne sur treize sujets différents et très variés. Ces conférences ont été organisées par MM. Lochmann, père, Favrod-Conte et notre ancien et regretté collaborateur, M. Reitzel, qui fut le principal organisateur de l'exposition de Lausanne.

2° des conférences données à Payerne, au nombre de quinze.

3° un achat de tableaux anatomiques pour le collège de Payerne.

4° l'établissement d'une Commission d'hommes compétents (MM. Durnur de Vevey, Ch. Dufour de Morges, Louis Guinand de Lutry, Coste de Lausanne et Baillet de l'Isle), avec mission d'étudier la question de savoir comment on pourrait doter le canton de Vaud et la Suisse romande d'un corps enseignant secondaire à la hauteur de sa tâche. Malheureusement, la Commission dont deux membres ont décliné leur mandat difficile, ne s'est pas réunie encore.

La Société se compose de 434 membres payants, de 68 bibliothèques et sociétés. Le journal se tire à 552 exemplaires.

Il faut joindre aux belles œuvres des amis vaudois de l'éducation et

de la philanthropie la création d'un Comité appelé à protéger les jeunes gens placés à l'étranger. Ce Comité s'est occupé de 52 personnes et a dépensé 223 francs.

ZÜRICH. — M. Staub, connu comme éducateur et écrivain pour l'enfance, a été enlevé à ce canton. A peine sa tombe fermée, l'enseignement public perdait en M. Eberhard, attaché comme maître à l'école secondaire des jeunes filles, un autre talent pédagogique, qui a succombé à la fatigue. (Solothurner Schulblatt, du 2 juin 1880.)

— La proposition d'introduire des cours de méthode pour la pratique de l'enseignement secondaire à l'université a été adoptée par 84 voix contre 36. M. le professeur Georges de Wyss combattait au nom de la Commission unanime la proposition faite à ce sujet. M. Ziegler trouvait ces cours nécessaires. M. Wiehdanger les trouvait, en revanche, superflus et même nuisibles, parce qu'ils prennent un temps précieux. Le pasteur Frey n'aime pas la méthode uniforme qui sert de *dressage*. M. Næf, conseiller d'éducation, dit qu'il ne s'agit pas de *dressage*, mais d'une méthode librement discutée. Ces cours sont utiles parce qu'ils sont fréquentés par des ressortissants de plusieurs cantons. M. Schœnenberger trouve que quatre ans suffisent. Il n'y a pas une différence de degré entre l'école primaire et secondaire. Le niveau de l'enseignement a baissé depuis quinze ans.

(D'après la *Neue Zürcher Zeitung* du 26 juin.)

ARGOVIE. — Ce canton a un nouveau directeur de l'Instruction publique dans la personne de M. Kaiser. C'est un pasteur et le quatrième ministre du saint Evangile qui occupe ces fonctions dans les grands cantons. M. Augustin Keller n'a quitté qu'à regret son département. Dans ce canton on songe à une réorganisation scolaire, qui porterait sur une réduction du programme réclamée en vain dans d'autres cantons. Une brochure de M. Herzog, professeur à l'école normale de Wettingen, combat le réalisme qui tend à prévaloir.

— La Société de culture ou d'instruction de Lenzbourg a décidé qu'à chaque école communale serait annexé un terrain pour servir de pépinière, de jardin potager etc., et avec des cours périodiques pour la culture des arbres. — On se rappelle, à Fribourg, que l'ancien directeur de l'école moyenne centrale, M. Louis Prat avait, introduit un système analogue, vers 1840.

GRISONS. — Dans la constitution nouvelle, acceptée le 23 mai par le peuple, l'enseignement doit être donné de façon à ne blesser les croyances d'aucun de ceux qui fréquentent l'école. L'Etat entrera pour une part dans les dépenses scolaires.

— La Commission du Grand Conseil, nommée pour rapporter sur l'instruction publique, a décerné, dans la séance du 14 juin dernier, un témoignage de haute satisfaction, soit à l'école cantonale, soit à l'école normale. La discipline en est exemplaire. On se rappelle que, dans notre numéro 9, nous avons recommandé la fréquentation de l'école cantonale de Coire aux jeunes gens de la Suisse romande, en insistant sur le fait

que la langue allemande est parlée plus purement à Coire que dans mainte autre localité de la Suisse orientale.

La proposition de la Commission tendant à accorder un subside de 6000 fr. aux communes pauvres qui ne sont pas en état de payer le minimum du traitement aux instituteurs, a été votée par le Grand Conseil.

La question de savoir si les rapports des inspecteurs d'école recevraient la publicité ou non, a été résolue affirmativement après un discours de M. Decurtins, contrairement à l'opinion de M. Manatschal. Le Grand Conseil, en revanche, n'a pas accepté la proposition de ne diplômer les instituteurs qu'après quelques années de pratique, comme le proposait M. Mohr. (Freie Blätter, du 22 juin.)

SCHWYZ. — Le *Beobachter* de Zürich avait signalé l'élimination du maître secondaire Kälin à Siebnen comme un acte d'intolérance. On lui répond que la suppression de ce maître a été motivée par la réduction du nombre des élèves à vingt-cinq, que les motifs qui ont déterminé cette décision sont au protocole, que la commune donne 3000 fr. à l'église protestante du lieu.

BALE-VILLE. — Sur la proposition de Bâle-ville, la gratuité dans toutes les écoles a été votée par le Grand Conseil sur la proposition de M. le professeur Kinkelin, le statisticien.

La gratuité, ce principe si débattu en Suisse et ailleurs, existe depuis plusieurs siècles dans les écoles fribourgeoises, collège et lycée compris. Ce fait mérite d'être noté à l'honneur de ce dernier canton.

BALE. — L'enseignement religieux est maintenu à l'école primaire pendant les six ans que dure l'enseignement élémentaire.

VALAIS. — Nous devons une mention reconnaissante à M. Alex. de Torrenté, ancien président du Conseil d'Etat de ce canton et rédacteur du *Villageois*, pour la manière bienveillante dont il a reproduit un passage du toast relatif à la *Romania* qui a été porté au congrès de Lausanne. Il s'agissait des *Etoiles du Valais*. Nous n'avons pas bien compris ce qu'il a jugé à propos de dire en réponse à une expression plaisante de ce toast de Lausanne et qu'il semble avoir prise au sérieux. S'il y a eu et s'il y a encore des panthéistes dans le Valais, ce qui est fort probable (où n'y en a-t-il pas?) tout le monde est persuadé que le Valais, compris dans son ensemble, est catholique et orthodoxe et qu'il allie à ce sentiment ardent de foi l'amour de la patrie, le culte de ses gloires nationales.

Dans le même numéro, celui du 31 mai dernier, le *Villageois* relève les mérites de M. Lamon, directeur de l'école normale et infatigable promoteur des bibliothèques scolaires. Mais il paraît que certains régents ne comprennent pas ce zèle et ont les livres en horreur. M. de Torrenté les flagelle avec raison. Le *Villageois* nous emprunte quelquefois des articles sans en indiquer la provenance. Mais on peut lui pardonner ce lapsus en faveur de ses bonnes intentions.

TESSIN. — M. Emilio Motta donne dans l'*Educatore* d'intéressants détails sur divers écrivains tessinois, parmi lesquels le pédagogue Joseph

Bagutti, un prêtre fort distingué, dont il est parlé à plusieurs reprises dans la Vie manuscrite de P. Girard. Il était né à Rovio, le 15 décembre 1776, d'un peintre de talent, employé à la cour de Wurtemberg. Il débuta dans l'enseignement en 1799. Mais plus tard, il se signalait comme excellent maître dans la Méthode mutuelle à Milan, plus tard à Gènes. Il était appelé ensuite comme directeur de l'institution impériale de sourds-muets à Milan. Il est mort le 23 août 1837, laissant un certain nombre d'ouvrages élémentaires, syllabaires, livres de lecture, aperçus sur l'enseignement mutuel, et la manière de combiner les ouvrages du sexe avec l'instruction, d'après les procédés employés à Fribourg par son modèle suisse, le père Girard, de 1817 à 1820.

Un autre pédagogue tessinois, écrivain littéraire célèbre, était le père Francesco Soave, cordelier de Lugano, dont les *Nouvelles morales* ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. Sa *Logique* était aussi très appréciée. Il a écrit aussi sur les *devoirs de l'homme*.

FRANCE. — Le Conseil municipal de Paris propose de proscrire des écoles tous les livres d'enseignement et les livres de prix où les doctrines de la religion naturelle sont énoncées : Dieu, la Providence, l'immortalité. « Ils n'y parviendront pas, dit le *Signal, messenger de la semaine*, car le choix des livres de classe ne regarde pas les Conseils municipaux et celui de Paris empiète sur les attributions du Conseil de l'instruction publique. Dieu merci, d'ailleurs, nos 40,000 Conseils municipaux ne se chauffent pas communément aux flammes qui brûlèrent, en 1871, l'Hôtel de Ville, les Tuileries, la Cour des Comptes, etc. On ne trouverait pas, au surplus, cent instituteurs pour enseigner aux enfants qu'il n'y a point de Dieu, que les cieux, la terre, les animaux et les hommes se sont faits tout seuls... Encore une fois, la France n'en est pas là. »
(15 mai 1880).

— Dans treize académies, les cours à l'usage des jeunes filles fonctionnent au grand profit des familles et à la satisfaction des élèves. Les villes où les cours sont établis sont au nombre de 43. 2868 jeunes personnes suivent les cours à Paris et en province.

(*Journal des Débats* du 25 juin.)

SUÈDE. — Aux prochaines vacances il se tiendra à Stockholm un congrès d'instituteurs de toute la Scandinavie ; c'est le quatrième. Les amis de l'instruction, quoique étrangers à la profession, sont admis à faire partie de la société et même à siéger au Comité dans une certaine mesure. Sur vingt membres dont se compose le Comité, on compte cinq sociétaires, qui ne sont pas instituteurs.

(*Freie pædagogische Blätter von Wien* du 17 avril 1880)

AUTRICHE. — Un négociant, nommé Lustig, a légué 30,000 francs à la ville de Vienne à condition que cette somme fût capitalisée jusqu'à ce qu'elle produisît un revenu ou intérêt annuel de cinq millions de florins. Ce résultat ne peut, par parenthèse, être atteint que dans 180 à 200 ans. Le revenu en question serait alors appliqué à fonder à Vienne et dans les autres villes autrichiennes Linz, Prague, Budapest des hôpitaux,

des asiles, des maisons d'orphelins et des hospices pour les étudiants. En cas où Vienne n'accepterait pas ce singulier legs, le testateur veut qu'il soit offert à la ville de Paris : Les Français, dit M. Lustig dans son testament, accepteront volontiers, car les « bienfaits de cette institution s'étendent à tous les hommes sans distinction de croyance et le clergé n'a rien à y voir. » La section du Conseil municipal à l'examen duquel ce legs a été soumis, se déclare pour l'affirmative. Reste la décision du Conseil lui-même.

(*Freie pædagogische Blätter de Vienne* du 19 juin 1880.)

BELGIQUE. — *L'Avenir*, revue pédagogique de Bruxelles, publie un très intéressant mémoire de M. Charles Buls en faveur de la suppression des prix. Le Conseil communal a rejeté cette proposition, d'abord pour ne pas dépeupler les écoles laïques au profit des autres, ensuite parce que les prix excitent l'émulation.

BAVIÈRE. — Il y a à Munich 12 jardins d'enfants, fréquentés par 700 garçons et 601 jeunes filles.

ALLEMAGNE. — La chasse aux juifs, qui s'était calmée, s'est ranimée d'une façon alarmante pour les amis de la tolérance religieuse et de l'égalité civile. Les mangeurs de juifs se portent à de véritables excès de plume et même à des voies de fait en certains endroits.

ITALIE. — Le neuvième congrès pédagogique se tiendra à Rome le 25 septembre. Au lieu de poser une foule de questions qu'on ne résout pas et qui ne figurent que pour le beau voir et comme un trompe-l'œil dans le programme, on se bornera cette fois à l'instruction populaire. C'est le prince Ruspoli, syndic de Rome, qui préside le Comité. Les questions posées sont encore assez nombreuses et peut-être trop, puisqu'il y en a six que voici :

I. Comment l'école populaire peut-elle conduire à l'éducation morale ?

II. La manière de faire pénétrer l'instruction avec son développement complet dans les écoles italiennes.

III. La meilleure organisation des écoles normales des provinces.

IV. L'enseignement de la géographie dans les écoles normales et la méthode à employer.

V. Peut-il être introduit un enseignement agricole dans les écoles élémentaires ?

VI. Ecoles professionnelles.

Le Congrès sera accompagné d'une exposition. Elle embrassera les jardins d'enfants, les écoles primaires et celles des sourds-muets et des aveugles.

ESPAGNE. — La ville de Santorcaz possède une maison forte qui a appartenu à l'archevêque de Tolède et qui servait de prison d'Etat au XVI^{me} siècle. C'est là qu'ont été enfermés le roi François I^{er}, la princesse d'Eboli, la maîtresse infidèle de Philippe II, le cardinal de Cisnéros et Rodrigue Caldéron.

— Selon le décret royal du 7 janvier, les instituteurs qui ont 15 ans de service, pourront se servir d'aides payés par eux.

— Grâce aux énergiques efforts du ministre qui dirige l'instruction publique, et au zèle du gouverneur de Malaga, Don Gabriel, les états de la province ont enfin acquitté la somme arriérée de 445,000 pesetas (la peseta vaut 1 fr. 06 cent. dans la règle) qui étaient dues aux instituteurs.
(*Magisterio de Madrid* du 30 avril.)

— Le *Magisterio* publie les principaux noms des hommes d'école élevés pendant l'année 1879.

— Linarès, une ville riche, a fondé une école pour les jeunes filles où, à l'enseignement élémentaire, se joindra un enseignement plus élevé, en prenant pour modèle le plan dressé par la société fondée en faveur du développement de l'instruction féminine à Madrid. Le *Magisterio* félicite Linarès qu'il qualifie de fille de la fortune et de l'industrie moderne.

— La statistique des professeurs de l'enseignement secondaire, publiée par le *Magisterio*, nous montre que le nombre des professeurs attachés à ce degré de l'instruction s'élève à 584. Le plus ancien maître a commencé ses fonctions en 1834 et a ainsi 45 ans d'exercice.

— Dans la séance du Sénat du 12 février 1880, M. Güell y Renté a prononcé les paroles suivantes :

« Les deux grandes puissances en qui résident la force et la paix des nations, sont la religion et l'instruction publique. Si l'Espagne est très riche au point de vue de la première, il n'en est pas tout à fait de même de la seconde. L'île de Cuba, en revanche, est mieux équilibrée. Les écoles des six provinces de l'île fournissent à l'université une jeunesse très laborieuse qui sera d'une grande utilité pour ce pays. Mais il faut pour cela que l'université de l'île soit à la hauteur de la science. Elle ne l'est pas encore et ne le sera que lorsqu'on lui appliquera les mêmes moyens qu'on emploie pour celles d'Europe. »

— Dimanche 29 avril a eu lieu, en grande solennité, à Madrid, la réception à l'académie, comme membre de cette illustre corps, de l'ancien président de la république, Emilio Castelar. Pour son discours de réception, le grand orateur avait pris pour thème la poésie au XIX^{me} siècle. Tout ce qu'il y avait de marquant à Madrid a voulu entendre le prince de l'éloquence castillane traiter un sujet qui allait si bien au talent du récipiendaire. L'ancien président du Conseil des ministres, Canovas de Castillo, l'ancien antagoniste de Castelar, mais qui sur le terrain de la littérature ne se montre plus qu'en admirateur de son rival politique, a voulu lui-même remettre au nouvel académicien le diplôme et la médaille d'usage, en saluant dans Castelar le maître et la gloire de l'éloquence espagnole. C'est un bel exemple de courtoisie et de grandeur d'âme.
(D'après le *Magisterio* de Madrid.)

ANGLETERRE. — On dit beaucoup de bien des écoles catholiques de Manchester. Ces écoles reçoivent chaque année de la municipalité plus de 35000 francs.

CANADA. — L'école primaire rapporte une discussion entre instituteurs qui a eu lieu en avril 1880 et où la plupart des maîtres se prononcent pour l'enseignement mutuel qu'ils opposent au mode simultané (magistral) et au mode mixte. M. Reynold dit qu'en Irlande le maître fait la leçon le matin et l'après-dîner se sert de moniteurs, combinant ainsi le simultané (magistral) et le mutuel. Quelques maîtres trouvent le mode mutuel suranné ; au vote, l'enseignement magistral l'emporte.

VARIÉTÉS

Études littéraires.

Goethe et Racine (1).

La période classique de la littérature française est, comme celle de la littérature allemande, marquée par deux génies d'un caractère opposé, qui, dans leur différence, représentent les deux côtés principaux du caractère de leur nation : le côté idéaliste et le côté réaliste. En France, le génie de Corneille met surtout en évidence ce que l'humanité a de sublime ; ce sont des modèles qu'il nous montre dans ses héros. En Allemagne, Schiller élève le sentiment et les pensées dans les régions sereines de l'idéal. Goethe et Racine montrent à leur nation ses passions poétisées. Dans leurs pièces, nous rencontrons la lumière et les ombres de la vie ; l'homme, avec ses désirs, ses faiblesses et ses combats, ses défaites et ses victoires. Partout c'est la vie réelle dont la peinture nous émeut, nous attendrit et nous élève ; mais jamais nous ne rencontrons chez ces poètes des passions basses, jamais nous ne nous sentons choqués par des sentiments vulgaires. La poésie se répand même sur les vices qui, laids en eux-mêmes, deviennent esthétiques par la peinture de leur développement et le sentiment de la justice renfermé dans la pièce, de sorte que nous pressentons dès le commencement le triomphe définitif du bien sur le mal.

La représentation vraie, mais esthétique, de la vie, voilà le point de contact de nos poètes avec les classiques grecs. De même que chez ceux-ci, les personnages de Goethe et de Racine sont les fruits d'une observation juste du monde réel, et non d'une abstraction philosophique. Ayant déjà en eux-mêmes le sentiment du beau, nos poètes formèrent encore leur goût par l'étude de la littérature grecque et y puisèrent la simplicité de composition et la pureté du style qui nous enchante dans leurs œuvres. L'étude des Grecs leur fournit aussi le sujet de quelques-unes de leurs tragédies, mais la vie antique étant, sous beaucoup de rapports, étrangère au génie des peuples modernes, ils ne prirent des fables grecques que ce qui était purement humain et laissèrent de côté tout ce qui était accidentel et tout ce qui pouvait choquer le sentiment moderne. L'Iphigénie de Racine, Andromaque, Phèdre, de même que l'Iphigénie

(1) L'étude qu'on va lire est d'une demoiselle qui habite l'Allemagne. C'est la première fois, depuis qu'il existe, que l'*Educateur* a la chance de publier consécutivement deux articles sortant de plumes féminines. Nos lecteurs trouveront peut-être quelque peu étrange le nom de pièce religieuse donné au *Faust* de Goethe.

(Note du rédacteur en chef.)

de Goëthe, sont des caractères que nous comprenons et qui excitent toute notre sympathie. Pourtant ces mêmes caractères nous paraissent étranges dans les pièces antiques, et cela vient sans doute de la grande différence du caractère de la femme chez les anciens et les modernes. Chez les Grecs, la femme est dépendante dans toutes les situations de la vie, c'est le destin ou la volonté de l'homme qui la pousse à faire le bien ou le mal; jamais ce n'est elle qui déterminera son sort par sa faiblesse ou par sa vertu; il lui manque la dignité de la femme moderne. Voilà pourquoi, je pense, le caractère de la femme dans les pièces antiques nous est peu sympathique, quelle que soit l'admiration qu'elles excitent en nous sous d'autres rapports. Les personnages féminins de Goëthe et de Racine n'ont pas ce caractère étrange; les héroïnes de ces deux poètes ont eu elles-mêmes les vertus ou les défauts qui causeront leur bonheur ou leur perte; elles agissent selon leurs sentiments ou leur jugement, et par conséquent sont indépendantes et responsables. Voilà ce qui les élève pour nous au-dessus des femmes grecques et ce qui nous les rend compréhensibles. Ce qui nous les rend intéressantes et chères, c'est l'art du poète qui nous les peint d'une manière si vraie et si vivante. Racine et Goëthe connaissent la femme. Jamais leurs héroïnes ne sont des êtres abstraits, des personnifications d'une idée; ce sont de vraies femmes, avec leurs faiblesses et leur héroïsme, leurs vertus et leurs défauts, leurs passions et leurs sentiments les plus délicats.

Nous voyons qu'en traitant des sujets antiques, les deux poètes ont gardé leur indépendance, malgré l'admiration qu'ils avaient pour leurs modèles; ils ont fait de même en se servant de personnages historiques comme héros de leurs pièces. L'histoire est pour eux une collection de grands noms dignes d'être illustrés par la poésie, et non une science exacte à laquelle il faut se soumettre de tous points. Ils tirent de l'histoire des caractères, mais rarement s'en servent ainsi que l'histoire les donne; ils les modèlent suivant le but de l'œuvre poétique ou les exigences de l'esthétique. Ce n'est pas de l'histoire qu'il faut chercher dans *Egmont*, *Mithridate*, *Britannicus*, mais la peinture du cœur humain agité par les tempêtes de la vie. Le nom célèbre du héros, son importance dans l'histoire ne servent qu'à augmenter notre intérêt pour lui et à nous faire sentir plus vivement que c'est dans le cœur de l'homme que le destin des peuples se prépare. Ces trois pièces nous montrent l'homme agissant sous l'influence des événements extérieurs. Racine et Goëthe ont écrit chacun encore une autre pièce dont le sujet se borne à peindre l'être mortel. C'est *Tasso* de Goëthe et *Bérénice* de Racine. Dans ces pièces, il n'y a presque pas d'action, mais l'intérêt y est soutenu jusqu'à la fin par le dialogue qui exprime si bien le développement des caractères, leurs nuances les plus fines, les passions naissantes et en lutte avec la volonté.

La religion, qui de tout temps a été célébrée par la poésie, a aussi donné à nos deux poètes un sujet pour une œuvre admirable. Mais quelle différence entre les pièces religieuses de Racine et celle de Goëthe, entre *Athalie* et *Esther* et *Faust*. Dans *Athalie*, la sublimité de la foi nous entraîne et nous pénètre de respect; dans *Esther*, la douce puissance de la

religion célèbre un beau triomphe, et la confiance d'un cœur religieux nous touche et nous attendrit. Ces deux pièces sont une glorification de la religion. — Dans *Faust*, nous voyons une âme ardente aspirer à la vérité avec toute la chaleur dont elle est capable et toute la puissance de la pensée. La jeunesse enthousiaste et confiante est passée pour Faust et avec elle la foi. L'homme mûr ne veut plus croire, il veut savoir ; son esprit d'examen a banni la naïveté de l'enfance, mais non la grandeur, la sublimité de la pensée humaine. Le combat développe la force de l'intelligence, et l'on sent que l'homme parviendra à concilier les idées qui d'abord lui paraissaient opposées et à obtenir cette paix de l'âme qu'il a cherchée pendant toute sa vie.

La comparaison des pièces religieuses de Goëthe et de Racine nous fait voir la grande différence du poète allemand et du poète français. Racine est l'homme du XVII^e siècle : l'unité, qui caractérise son temps, s'exprime dans toutes ses œuvres. Il a appris à connaître l'homme dans la société de la cour ; la vie du peuple ne se présente jamais à son regard, il n'a donc pu faire usage de ce qu'elle offre de poétique et d'intéressant. Tous ses personnages respirent la parfaite élégance et la noblesse qui caractérise la société qui entourait le trône. — Goëthe a, comme Racine, connu les hautes classes de sa nation ; mais il a aussi pénétré dans le peuple et a su rendre dans plusieurs de ses pièces la grandeur, l'originalité et la noblesse de celui-ci. Il traite avec autant d'art et autant de succès les scènes du peuple dans *Faust*, *Egmont*, *Gœtz de Berlichingen*, que les dialogues spirituels de *Tasso*, et *Marguerite* dans *Faust* est un caractère aussi parfait que l'Iphigénie.

Quoique Racine ait ignoré la source de poésie qu'il y a dans la vie du peuple, nous n'éprouvons pas de vide dans ses œuvres ; elles sont parfaites, et par conséquent réclament notre admiration complète. Goëthe ne trouve pas l'unité dans son peuple ; aussi déploie-t-il à nos yeux toute la vanité de la vie intellectuelle et des caractères de sa nation, caractères que son génie éleva (ainsi que Racine l'a fait pour ceux de son peuple) à la hauteur de types appartenant au genre humain. M. SALZMANN.

Pensées à méditer.

Ce qu'on oublie.

Il nous reste beaucoup dans l'esprit de ce que nous croyons avoir oublié de nos études antérieures en tout genre. Ce qui est ancien, ce qu'on croyait perdu dans l'esprit, se mêle à une impression récente. Voilà pourquoi j'aime à peu près autant les études dites inutiles que les autres, les travaux que l'on croit vains que les travaux qui ont un résultat immédiat. L'intelligence est une ménagère admirable : un jour ou un autre, elle tire parti de tout ce qu'elle a ramassé et rangé dans sa demeure.

DOUDAN.

Histoire.

Montaigne a dit que le but principal des études historiques est de « pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles ».

Anecdotes scolaires.

Dialogue entre un père de famille et un directeur d'école :

— Comment va mon fils?

— J'ai le regret de vous dire qu'il est toujours le dernier de sa classe.

— Le dernier de sa classe! après tout il faut bien qu'il y en ait un qui le soit.

— Faites-vous partie de la Société des instituteurs? demandait à un instituteur un inspecteur d'école de la Haute-Franconie (en Bavière).

— Dieu merci, non; répondit le magister.

— Je ne vous comprends pas, reprit l'inspecteur. Je rougirais plutôt de n'en pas être.
(*Freie pædagogische Blätter von Wien.*)

PARTIE PRATIQUE

TABLEAU des abréviations pour la désignation des poids et mesures adoptées par le Comité international des poids et mesures, et rendues obligatoires pour les publications officielles par arrêté fédéral du 1^{er} juin 1880.

I. *Mesures de longueur* : kilomètre, *km*; mètre, *m*; décimètre, *dm*; centimètre, *cm*; millimètre, *mm*; micron ($0,001^{mm}$) *M*.

II. *Mesures de surface* : kilomètre carré, *km²*; hectare, *ha*; are, *a*; mètre carré, *m²*; décimètre carré, *dm²*; centimètre carré, *cm²*; millimètre carré, *mm²*.

III. *Mesures de volume* : mètre cube, *m³*; stère, *s*; décimètre cube *dm³*; centimètre cube, *cm³*; millimètre cube, *mm³*.

IV. *Mesures de capacité* : hectolitre, *hl*; décalitre, *dal*; litre, *l*; décilitre, *dl*; centilitre, *cl*.

V. *Poids* : tonne, *t*; quintal métrique, *q*; kilogramme, *kg*; gramme, *g*; décigramme, *dg*; centigramme, *cg*; milligramme, *mg*.

Suite des sujets donnés pour le brevet vaudois aux examens du printemps 1880.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

a) *Problème de comptabilité pour les aspirants.*

Etablir, fermer et rouvrir le compte de caisse de M. Massère à Lausanne pour la première semaine d'août 1879. — Août 1^{er}. Espèces en caisse, fr. 13609.40.

Août 1^{er}. Remis à M. A. l'intérêt de fr. 5800 à $4\frac{3}{4}\%$ du 20 janvier à ce jour.

Août 2. Vendu pour le compte de M. Favre 9 actions Banque cantonale vaudoise au cours de fr. 718,75.

Août 2. Vendu à M. Dumont une traite de fr. 815,40 s/Lyon au cours de fr. 93 $\frac{3}{4}$; une traite s/Londres de 15 Lst. 8 sch. à fr. 24,85.

Août 3. Payé pour le compte de M. K... une facture pétrole brut 968 kg tare 20 % à fr. 35.50 les 100 kg.

Août 4. Remis à M. Favre le prix de ses 9 actions en prélevant une commission de $\frac{1}{8}$ %.

Août 4. Escompté à M. N... les quatre effets suivants : 1° fr. 840.50 au 14 septembre; 2° fr. 78,60 au 12 octobre; 3° fr. 410 au 1^{er} novembre; 4° fr. 1810,45 au 1^{er} novembre. Escompte 4 $\frac{3}{4}$ %. Commission $\frac{1}{8}$ % (nombre et diviseur fixe).

b) *Problème d'arithmétique pour les aspirantes.*

Une lingère achète 5 pièces de toile mesurant chacune 41^m,30 et au prix de fr. 2,40, le mètre, dans le but de fabriquer des chemises; cette toile plongée dans l'eau perd $\frac{1}{14}$ de sa longueur. Pour chaque chemise il faut 3^m $\frac{1}{4}$ de toile, de plus le prix de la façon et des fournitures est évalué au 0.70 du prix de la toile. Combien cette lingère a-t-elle fabriqué de chemises, et quel a été le prix de vente de chacune d'elles, sachant qu'elle a gagné 25 % de ses déboursés?

c) *Problème pour les aspirants.*

Un jeune homme, âgé de 20 ans, vient de quitter l'Ecole normale, après avoir obtenu son brevet, et entre en fonctions dans sa première place le 25 octobre 1880, avec un traitement de fr. 1400. A ce moment, il prend l'engagement moral d'économiser chaque année le $\frac{1}{10}$ de son premier traitement et de placer cette somme, le premier placement se faisant le 25 octobre 1881 et ainsi de suite, Il cesse ses fonctions le 25 octobre 1905, c'est-à-dire au bout de 25 ans de service. A cette date, il retire son argent dont le taux lui a été compté à 4 $\frac{1}{4}$ % et le place en rente viagère payable jusqu'à son décès, la première rente se payant le 25 octobre 1906. On demande la somme qu'il a retirée de ses économies et le montant de sa rente, sachant que, d'après la table de mortalité, une personne âgée de 45 ans peut espérer d'arriver à l'âge de 67 ans, le taux dans le calcul de la rente étant compté à fr. 4 %?

d) *Problème de géométrie (pour aspirants seuls).*

Dans un moule cylindrique de $\text{m}0,78$ de diamètre, on coule un culot de plomb de forme conique ayant pour rayon $\text{m}0,33$ et pour apothème $\text{m}0,55$. A quelle hauteur s'élèvera le plomb dans ce moule? (On donnera la réponse à $\text{m}0,01$ près, et on fera le calcul sans logarithme.)

Si nos abonnés veulent nous envoyer la solution de l'un ou l'autre de ces exercices de comptabilité et de calcul, nous rendrons compte de leurs travaux en publiant les réponses dans le prochain numéro.

Nous avons reçu plusieurs communications relatives à la question de l'analyse, que nous avons soulevée dans le numéro 10 de l'*Educateur*. Nous publions aujourd'hui la lettre suivante que nous envoie M^{lle} Amour, institutrice à Albertville, en France. Nous en donnerons d'autres et nous ferons nos réflexions sur les critiques soulevées. En attendant, nous remercions nos collaborateurs et collaboratrices.

Voici la lettre de M^{lle} Amour :

« Je suis une institutrice française et je porte le plus vif intérêt à toutes les questions qui concernent l'enseignement; j'applaudis incessamment à toutes les réformes qui tendent à améliorer les méthodes.

« Comme vous le dites très bien, une place convenable doit être laissée dans nos écoles à l'enseignement de l'analyse; et comme à vous, il nous semble que de profondes améliorations doivent être apportées dans la méthode de cet enseignement pour rendre celui-ci vivant et fructueux.

« En France comme en Suisse, on fait mal l'analyse dans les écoles. Et vous avez bien raison de dire que l'analyse est *une* et d'abandonner les dénominations d'analyse grammaticale et d'analyse logique. J'espère que la réforme que vous tentez sera bien accueillie en Suisse et dans notre patrie, comme la vôtre libre, fière et amie de l'instruction.

« Frappés du peu de résultats que donnait l'analyse grammaticale, beaucoup d'instituteurs ont renoncé à cet enseignement, à la grande satisfaction, il faut le dire, des élèves.

« On prétendait que cette analyse avait pour but de faire distinguer les différentes espèces de mots; mais on peut arriver à ce résultat bien plus facilement, en faisant souligner différemment les mots de la dictée.

« Quant à l'analyse dite logique, elle n'est enseignée que dans les collèges, les écoles normales, les lycées et dans quelques écoles supérieures.

« La réforme que vous proposez est bonne; mais comme toutes les choses neuves, elle est sujette à la critique. Vous ne vous offenserez pas de ce mot, vu que vous demandez nos observations et objections; d'ailleurs, quand il s'agit de l'instruction, chacun doit faire valoir ses opinions afin d'arriver à des résultats fructueux.

« J'ai quelques remarques à faire sur votre *premier* travail : d'abord, je vous dirai que la division de votre travail est excellente, et ce qui est surtout nouveau, c'est l'étude que vous faites sur les mots, au point de vue de leur nature, de leur forme.

« Vous distinguez les propositions en coordonnées et en subordonnées, c'est bien; mais je trouve que c'est une faute de prendre pour proposition principale la proposition coordonnée qui a le plus de propositions subordonnées : la proposition principale n'est autre chose que la proposition qui renferme l'idée principale que l'on veut exprimer. Si j'analysais votre exemple, je dirais : *vos desseins sont excellents*, proposition principale.

« Par proposition subordonnée, je crois qu'on entend proposition subordonnée à *une* autre et non pas à un mot : *Que vous ne puissiez les réaliser* (exemple) est une proposition subordonnée. Mais si vous analysiez

cette phrase : *L'élève qui aura fait son devoir sera récompensé*, je pense que vous ne diriez pas : *qui aura fait son devoir*, proposition subordonnée; on doit dire : proposition complétive adjectivale déterminative, ou plus simplement proposition complétive, déterminative. Dans cette phrase : *Henri IV, qui aimait tout le monde, fut assassiné*, on dirait : *qui aimait tout le monde*, proposition complétive adjectivale qualificative ou plus simplement proposition complétive qualificative ou *explicative*. Ainsi la proposition : *dont l'avenir seul possède le secret* (exemple cité par le journal), serait une proposition complétive adjectivale qualificative.

« Selon mon opinion, il y aurait :

« 1° Des propositions principales, prenant le nom de coordonnées quand il y en a plusieurs dans la même phrase;

« 2° Des propositions subordonnées (subordonnées à des coordonnées) qui se diviseraient en substantives et en adverbiales;

3° Des propositions complétives adjectivales (complétant un mot, sujet, attribut, complément d'une autre proposition), qui se diviseraient en qualificatives et en déterminatives.

« Comme application de ce que je viens de dire, je vais faire le premier travail sur l'exemple suivant :

« *Je craignais que les Egyptiens, qui ont fait des œuvres si admirables, ne nous communiquassent bien plus leurs arts, leur science, que leur sagesse.*

« Cette phrase renferme trois propositions : *Je craignais que les Egyptiens*, proposition principale; *craindre* employé affirmativement exige la négation dans la subordonnée; *qui ont fait des œuvres si admirables*, proposition complétive adjectivale qualificative, parce que c'est un complément explicatif de *Egyptiens*; *ne nous communiquassent, etc.*, proposition subordonnée substantive, parce qu'elle est le complément de la principale.

« On pourrait faire une quatrième proposition elliptique en disant : *qu'ils ne nous communiquassent leur sagesse*; cette proposition serait encore une subordonnée substantive. »

LES ÉPITHÈTES ET LES SYNONYMES.

Nous ouvrons, l'autre jour, le célèbre roman de Victor Hugo, *Notre Dame de Paris*, et nous fûmes frappé de la richesse d'expressions, d'épithètes et de synonymes qu'y a employés le grand poète. Dans cinq pages nous avons relevé les phrases suivantes, qui pourraient servir d'exercice de style : il faudrait donner les épithètes par ordre alphabétique et l'élève aurait à rétablir la gradation. Exemple : Cet amour (*corrosif, haineux, implacable, venimeux*).

Cet amour corrosif, venimeux, haineux, implacable.

Ces mystères profanés, souillés, dénudés, flétris à jamais.

Un plaisir effronté, impur et dépravé.

Cette idée le torturait, lui mordait la cervelle et lui déchiquetait les entrailles.

Il l'avait vue vive, insouciant, joyeuse, parée, dansante, harmonieuse. Cet ouragan de désespoir bouleversait, brisait, arrachait, courbait, déracinait tout dans son âme.

Toute cette vie active, organisée, tranquille.

Cette fuite de la nature, de la vie, de lui-même, de l'homme, de Dieu, de tout, dura tout le jour.

Il voyait croître cette image en grâce, en charmes, en beauté, en lumière.

Quelque chose d'inouï, de gigantesque, d'incommensurable.

Il lui sembla que l'église s'ébranlait, remuait, s'animait, vivait.

Une sorte d'Apocalypse visible, palpable, effrayante.

Les toits de Paris aigus, innombrables, pressés et petits comme les flots d'une mer tranquille.

Il vit une ombre, une blancheur, une forme, une femme.

Malheureuse créature sans patrie, sans famille, sans foyer.

LES BARBARISMES ET LES SOLÉCISMES.

Voici quelques remarques sur les barbarismes employés dans la conversation. Elles sont tirées d'un traité *ad hoc* duquel j'ai extrait quelques erreurs de langage que l'on entend très souvent dans la société de personnes même instruites.

Ne disons point : *en usez-vous?* pour prenez-vous du tabac ; *il a des écus*, pour il est riche ; *ses entours*, pour ceux qui l'entourent ; *traverser un pont*, pour passer un pont, car traverser un pont veut dire le passer de travers ; *se détruire*, pour se tuer ; *se suicider* n'est pas plus français quoique très usité, car en disant il s'est suicidé, on ne parle avec justesse qu'autant qu'on veut dire que celui dont il est question s'est tué deux fois.

Vis-à-vis ne s'emploie pas au figuré, on ne dira pas : ses procédés vis-à-vis de moi, mais envers moi. On ne doit pas faire précéder *que*, par *malgré*, excepté dans la phrase : malgré que j'en eusse, malgré qu'il en ait. On ne doit point dire d'un homme *gai*, *qu'il est farce*, que c'est un *farceur*. Une *voiture* n'est pas un équipage, ce dernier mot sous-entendant plusieurs choses. On ne désigne pas un homme pauvre en disant qu'il est *peu fortuné*, puisque fortuné veut dire heureux et que l'on peut éprouver les chagrins les plus cruels tout en étant très riche. La honte, ou la mort d'un objet chéri, plonge dans le désespoir et ne ruine pas. On n'est donc pas heureux parce qu'on possède une grande fortune, on n'est que riche.

On entend très souvent dire : *je vous demande excuse*, ce qui signifie : vous avez eu tort envers moi et j'exige que vous vous excusiez. Les bonnes personnes qui, après vous avoir fait attendre, ou vous avoir fait déplacer, ou encore vous avoir écrasé les pieds, répondent de cette manière devraient dire : Je vous demande pardon de vous avoir causé cette peine, etc. On entend de même : *douceurs*, pour sucrerie, friandises ; *beau ratelier*, *belle dentelure*, pour belles dents ; *carré*, pour pallier.

Une *bonne trotte*, pour une longue course, *fendant* pour tranchant, *présomptueux*; *machin* pour machine, *quoique ça* pour malgré ça, *carreau* pour vitre, *éduquer* pour élever, *embêter* pour ennuyer, *rouler carrosse* pour aller en voiture, *blaguer* pour mentir, *priser* pour prendre du tabac. On ne doit pas dire davantage : je le fais *bisquer*, *enrager* pour je le contrarie; je suis *éreiné* pour je suis fatigué, harassé; il fait les *cent coups*, pour il fait mille folies; votre chaise est *sur moi*, pour votre chaise est sur ma robe; apportez *de la lumière*, pour allumez les chandelles ou les bougies. On ne dira pas non plus : un *louis d'or*, ni un *napoléon d'or*, ces deux monnaies ont toujours été de ce métal. Il est très vulgaire de dire *j'ai mangé un fruit*, c'est du fruit qu'il faut dire, puisque fruit est un nom de matière. On ne dira pas non plus *sucrez-vous*, pour sucrez votre café, etc., etc.

(A suivre)

Emile PERRET, instit., Locle.

Dictée.

(tirée de « La vie à la campagne » de G. de Cherville.)

Voici encore un animal à propos duquel les fabricants de catégories d'espèces utiles et d'espèces nuisibles discutent depuis une éternité sans réussir à se mettre d'accord, c'est l'écureuil. Il vous sera certainement arrivé, un jour d'été que vous vous étiez enfoncé dans les bois à l'heure où, le soleil tombant d'aplomb sur la voûte de la futaie, ses rayons dessinent de fulgurantes arabesques sur les tapis de feuilles que vous foulez, où la brise a cessé de bruire dans les cimes, où les oiseaux retirés dans le buisson se sont tus, d'entendre dans ce grand silence un léger froufrou qui vous a fait relever la tête. Vous aurez aperçu tantôt glissant sur le fût lisse du hêtre, tantôt guettant à l'enfourchure des branches, un petit animal, au pelage roussâtre, au ventre blanc, aux oreilles pointues, à la queue touffue relevée en panache, dont les grands yeux noirs, deux perles de jais, se fixaient sur vous avec curiosité.

Quels que fussent vos préoccupations, vos soucis, vos rêveries, de votre côté vous y aurez fait trêve pour examiner le nouveau venu avec un intérêt véritable. L'écureuil est un charmeur; l'effet de cette exquise propreté de l'habit, de cette grâce dans tous les mouvements, dans toutes les attitudes et surtout de cette physionomie à la fois si innocente et si malicieuse est irrésistible; ce n'est pas de l'admiration que tout cela inspire, c'est tout simplement une sensation agréable que ce petit être provoque; mais la solitude où vous vous trouvez, le recueillement que, bon gré malgré, elle vous impose, accentuent la vivacité de cette impression fugitive. Non-seulement vous ne regrettez pas d'avoir été troublé par une apparition si gracieuse, mais vous voudriez la contempler ou plus longtemps, ou de plus près. En pareil cas, ne bougez pas, ne faites pas un mouvement si vous ne voulez pas que l'objet qui vous captive ne vous vous donne plus que le spectacle de l'agilité avec laquelle il prendra le large en sautant de branche en branche, de cime en cime, agilité merveilleuse qui le faisait définir de la sorte par un campagnard de notre connaissance : un quadrupède qui fait son apprentissage d'oiseau.